

# «LES RÉSERVES SONT ÉPUISÉES»

**2<sup>e</sup> PILIER.** La crise financière frappe les caisses de pension. Yves Rossier, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, estime qu'il faut revoir le mode de financement du système.

PROPOS RECUEILLIS PAR LINDA BOURGET

Le portefeuille rempli d'actions et d'obligations, les caisses de pension subissent de plein fouet l'écroulement des marchés financiers et la crise des dettes souveraines. De quoi méchamment plomber leurs rendements, alors que ceux-ci alimentent les pensions perçues, en Suisse, par les rentiers affiliés au 2<sup>e</sup> pilier. Pour Yves Rossier, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), les objectifs qui pèsent sur les caisses ne sont pas tenables.

**La dégradation rapide de l'environnement financier est-elle inquiétante pour la santé du 2<sup>e</sup> pilier?**

C'est évidemment inquiétant. La faiblesse des marchés a des conséquences sur le rendement des caisses de pension. Cela dit, cette question n'est qu'un petit aspect d'une crise globale beaucoup plus grave.

**Le marché des actions a dévissé d'environ 20% en quelques semaines et celui des obligations connaît une incertitude sans précédent. Les objectifs de rendement des caisses qui constituent le 2<sup>e</sup> pilier sont-ils encore réalistes?**

Non, pas du tout. Ils ne le sont plus depuis longtemps. Au taux de conversion actuel (*taux légal de 6,8%, ce qui signifie qu'un assuré perçoit 6800 francs par an pour 100 000 francs cotisés, ndlr*),



LUKAS LEHMANN/KEYSTONE

## PROFIL

### YVES ROSSIER

Le Jurassien d'origine dirige depuis 2004 l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qui traite notamment de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), soit le 2<sup>e</sup> pilier de la prévoyance vieillesse suisse. Parmi les Romands les plus en vue de la Berne fédérale, il a auparavant dirigé le secrétariat de la Commission fédérale des maisons de jeux.

ces rendements devraient atteindre de 4,5% à 5%. Lorsque les caisses ne parviennent pas à dégager des résultats si hauts, elles sont contraintes de puiser dans leurs réserves ou de ponctionner leurs actifs pour verser ce qu'elles doivent aux assurés. Depuis 2000, elles ont subi deux crises et leurs réserves sont épuisées.

**Si bien que, selon un représentant de Swisscanto cité par La Liberté, le taux de couverture moyen des caisses serait de 99% alors que l'idéal est de 115%. Est-ce grave?**

Ce chiffre n'est en soi pas significatif car la situation varie grandement d'une caisse à l'autre. J'estime toutefois qu'au cours des derniers mois, la proportion

de caisses en sous-couverture a progressé d'un cinquième à un quart de l'ensemble des établissements. Conséquence: ces institutions doivent trouver de nouvelles liquidités. Puisque les marchés ne leur permettent plus d'en dégager, elles devront se tourner vers les employeurs et les employés qui leur sont affiliés. En l'état, seul le retour de l'inflation (*hausse des prix, ndlr*) pourrait tempérer la pression.

**L'inflation?**

Oui. Parce que lorsque l'inflation remonte, les taux font de même et qu'il est dès lors plus facile pour les caisses de dégager de bons rendements. Elles peuvent alors payer les assurés. Mais l'avantage est relatif: les rentiers perçoivent un montant fixe, or

s'il y a de l'inflation, la valeur réelle de leur rente diminue... De toute façon, l'inflation ne se décrète pas et, en ce moment, nous n'en observons pas.

**Le système de financement devrait être revu pour mieux coller à la réalité du marché. Que fait Berne?**

Nous avons proposé d'abaisser le taux de conversion mais le peuple a rejeté l'idée en votation l'an dernier. Tout le monde s'accorde pourtant sur le fait que c'est une nécessité: nous devons y venir mais cela s'accompagnera de mesures de compensation. A ce niveau, il n'y a pas d'autre choix qu'une hausse des prélèvements auprès des employés et des employeurs. Des mesures très délicates dans le contexte actuel. Elles induiraient un renchérissement du coût du travail malvenu à l'heure où la hausse du franc grève la compétitivité des nombreuses entreprises exportatrices. Nous sommes entre Charybde et Scylla.

**En raison de la force du franc, la Banque nationale suisse a ramené son taux directeur à près de zéro. Les taux hypothécaires restent donc historiquement bas, alors qu'un risque de bulle immobilière pèse sur le pays. Craignez-vous que ceux qui placent leur 2<sup>e</sup> pilier dans une maison perdent des plumes?**

Non. Admettons qu'une bulle éclate et que leur maison perde de la valeur. S'ils ne vendent pas, cela ne pose pas de problème grave. Evidemment, si les taux remontent, qu'ils ne peuvent plus payer leurs mensualités et sont contraints de vendre à perte, la situation devient dramatique. Mais ces cas ne seraient que ponctuels. L'OFAS se préoccupe plutôt des personnes qui mettent leur 2<sup>e</sup> pilier dans leur maison et qui se retrouvent avec une rente insuffisante. ◊